

[24] DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

Do you speak french ?

Le prix Richelieu 2010 vient de distinguer le travail de deux journalistes de *Libération* et *Radio France*. Leur mérite ? Défendre la place de la langue française dans l'environnement résolument anglophone des institutions européennes. Un acte de bravoure

Par Geoffrey Dirat

En théorie, l'Union européenne a fait siennes les 23 langues officielles de ses 27 pays membres. Problème, il est matériellement impossible de couvrir les 400 combinaisons d'idiomes par des traductions directes. Du coup, la Commission européenne a considérablement réduit le tir, en utilisant l'anglais, le français et l'allemand comme langues de travail. En théorie. Car, dans la réalité de l'immense administration communautaire, les deux premières sont uniquement mises à contribution lors des points presse. Particulièrement édifiant, le site web de cette même Commission promeut le multilinguisme, sur la version française, mais les actualités ne sont proposées qu'en anglais...

VENTS ET MARÉES. Dans les faits, la langue de Shakespeare se taille la part du lion dans les couloirs de Bruxelles et Strasbourg. Et cette situation irrite la très sérieuse association Défense de la langue française (DLF). Elle vient de décerner son prix Richelieu 2010 à Quentin Dickinson et Jean Quatremer, deux journalistes de *Libération* et *Radio France* couvrant l'actualité de l'Union européenne. Créé en 1992, ce prix récompense habituellement des confrères de la presse écrite ou audiovisuelle qui ont « témoi-

langue française ». Cette année, l'affaire prend une tournure plus polémique. Cette fois, en effet, les deux lauréats sont récompensés pour avoir défendu « la pratique du français dans l'environnement résolument anglophone des institutions européennes ». Et le communiqué précise même les choses : « contre vents et marées », ajoutent les organisateurs du prix. « À travers l'exemple de ces deux journalistes qui éprouvent des difficultés dans leur travail, nous voulons mettre un coup de projecteur sur la question de la diversité linguistique en Europe », souligne Marc Favre-d'Échallens, l'un des administrateurs de l'association. Selon lui, depuis la fin de l'ère Delors, le français et

Le budget traduction de l'Europe dépasse les 1,1 milliards d'euros, soit environ 2€ par an et par habitant.

les autres langues seraient de moins en moins utilisées dans les institutions de l'Union. « L'anglais est de facto devenu la langue officielle », affirme-t-il. Favre-d'Échallens désapprouve notamment la baisse du budget traduction, qui dépasse tout de même le milliard d'euros - soit 2 € par habitant. « Comme les traductions des documents officiels arrivent longtemps après, les citoyens ont toujours un temps de retard », regrette le responsable de DLF, convaincu que la diversité linguistique, « dans son ensemble, coure un réel danger en Europe ».

UNILINGUISME. Sur son blog Les coulisses de Bruxelles, Jean Quatremer dénonce vertement cet « unilinguisme anglophone », qui « menace la diversité culturelle de l'Europe ». À l'occasion d'un billet sur sa récompense, le journaliste de Libé indique que 80 % des textes de la Commission sortent d'abord en anglais. Il déplore aussi ces services entiers - la di-

Des langues régionales ?

L'Union européenne affirme « protéger et promouvoir les langues régionales et minoritaires » en accordant des financements. À l'échelle du continent, il n'existe cependant pas de statut uniforme, chaque pays traitant ses langues régionales comme bon lui semble, en leur accordant plus ou moins de place. En Espagne, le castillan est la langue officielle de l'État, mais le catalan, le basque et galicien bénéficient d'un statut de co-officialité. Les Belges ont eux le choix entre les trois langues officielles que sont le néerlandais, le français et l'allemand. À l'inverse, en Allemagne ou en Italie, pays riches en dialectes, il n'existe qu'une seule et unique langue officielle. Après les avoir ouvertement combattues, la France a admis dans sa constitution, en 2008, que les langues régionales appartiennent à son patrimoine. Alors ministre de la Culture, Christine Albanel avait promis un texte de loi sur le sujet pour renforcer le cadre juridique de cette modification institutionnelle. Il se fait toujours attendre. Entre-temps, l'assemblée de Corse a rejeté, à une large majorité, en juillet 2009, une motion déposée par Jean-Guy Talamoni et les élus de Corsica Nazione, qui désiraient donner à la langue corse un « statut d'officialité ».

rection générale économie et finance, ou de la concurrence - qui ne parlent plus qu'anglais. Quant aux communiqués de presse, « seuls ceux d'une page sont encore traduits, et souvent avec retard », signale Jean Quatremer. Il cite enfin les sites Web de plusieurs agences européennes (Europol, les agences de l'armement ou de la sécurité alimentaire, etc.) dont les pages sont « pour la plupart en anglais only ». Sans oublier bien sûr Jean-Claude Trichet, le président français de la Banque centrale européenne, qui ne s'exprime jamais dans sa langue maternelle. Le lauréat 2010 du prix Richelieu reconnaît un certain pragmatisme dans la mainmise de l'anglais sur les institutions européennes. « En réalité, explique-t-il, l'anglais est perçu comme une langue « neutre » et beaucoup, notamment à l'Est, veulent en terminer avec le français, une langue qu'ils maîtrisent mal et dont ils ne comprennent pas qu'elle ait un statut particulier dans l'Union. »

→ ILES Décentraliser pour reconstruire

La décentralisation pour des jours meilleurs. C'est la leçon tirée par les experts réunis cette semaine en Martinique pour réfléchir au futur Haïti, dévasté par le terrible tremblement de terre du 12 janvier. Au cours de cette « conférence internationale des villes et des régions du monde pour la reconstruction de l'île », plusieurs voix ont plaidé pour que la décentralisation soit inscrite au cœur du processus. Pour les participants, dont plusieurs élus haïtiens, l'extrême concentration du pouvoir dans l'île est une des causes de l'ampleur de la catastrophe. Par conséquent, il faut éviter dans l'avenir de concentrer le pouvoir économique et le logement dans la seule capitale. L'observation est valable pour l'administration, durement touchée car également concentrée dans un seul et même lieu - ce qui a empêché que d'autres antennes prennent le relais et les affaires en main au moment du drame. La reconstruction doit être basée sur la « décentralisation-déconcentration », a estimé Didier Lebret. Pour l'ambassadeur de France en Haïti, elle doit s'accompagner de plus de moyens pour les collectivités locales. ◀ OJR

→ EUROMÉDITERRANÉE Une banque à l'étude

Nicolas Sarkozy vient de confier une mission d'étude à Charles Milhaud. L'ancien patron de la Caisse d'Épargne, contesté pour sa stratégie risquée après la perte de 600 m€ en 2008, doit aujourd'hui réfléchir à la création d'une banque dédiée au financement du co-développement en Méditerranée. Charles Milhaud préside une commission composée de dix banquiers, parmi lesquels figurent le pdg de l'Attijariwafa Bank, le vice-président de la Banque européenne d'investissement, le directeur d'IM Bank ou encore le conseiller du président de BNP Paribas. La commission doit remettre son rapport au président de la République d'ici la fin du mois de mai. Mais on sait d'ores et déjà que cette banque euroméditerranéenne sera calquée sur le modèle de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD). ◀ GD